



Dépôt plainte suite "home jacking"

Par **davidh**, le **18/02/2008** à **09:23**

Bonjour

Mon véhicule a été volé chez moi (par effraction) en Octobre dernier. Depuis lors, j'ai été indemnisé par mon assurance. Mais tout n'est pas pris en charge car il y a toujours des options auxquels nous n'avons pas souscrites.

Mon véhicule a été retrouvé la semaine dernière conduit par le voleur présumé. Sachant que tout n'a pas été couvert par l'assurance (contenu du véhicule, effraction du portail de la maison,) : puis je déposer une plainte contre le coupable présumé afin de me faire rembourser les frais non pris en charge par l'assurance, et demander des dommages et intérêts ? est ce que cela a des chances d'aboutir ?

merci de votre aide